



Communiqué de presse – jeudi 25 septembre 2014

Le Comité National Avifaune fête ses 10 ans !

Après 10 ans de collaboration entre ERDF, RTE, FNE et la LPO, membres fondateurs du CNA (Comité National Avifaune), un bilan s'impose. C'est pourquoi, le 2 octobre prochain se tiendra le 3ème colloque du CNA à la Société Nationale d'Horticulture de France, Paris 7ème. Une journée de conférences, débats, tables rondes sera consacrée au bilan des démarches collaboratives, au suivi et aux actions menées durant ces 10 dernières années sur la problématique « Oiseaux et lignes électriques » ainsi qu'aux nouveaux objectifs engagés.

L'avifaune, élément essentiel du patrimoine naturel

La diversité des espèces d'oiseaux et les effectifs des populations sont des indicateurs de la santé environnementale d'un milieu. Or les ouvrages électriques sont parfois la cause de cas de mortalité et peuvent même être problématiques pour certaines espèces menacées (Aigle de Bonelli, Vautour fauve, Vautour moine, Aigle royal, Balbuzard pêcheur ..). Afin de pallier les dangers auxquels les oiseaux sont exposés (collision et l'électrocution) et mieux les protéger, un Comité National Avifaune a été créé en 2004.

Le CNA : exemple rare de gouvernance écologique associant ONG et entreprises

Porté par les associations de protection de la nature regroupées au sein de FNE (France Nature Environnement) et de la LPO, et par les opérateurs nationaux de gestion de réseaux électriques RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et ERDF (Electricité Réseau Distribution France), le Comité National Avifaune (CNA) est une instance de gouvernance écologique originale. Sa mission : Favoriser une meilleure coordination à l'échelle nationale sur la problématique « oiseaux et lignes électriques », développer les actions de conservation et améliorer leur efficacité en réunissant entreprises et naturalistes.

Dix ans : Un anniversaire et un 1^{er} bilan

Si un grand nombre d'actions et de démarches ont été réalisées, d'autres sont encore à poursuivre. Cet anniversaire vise donc à se fixer collectivement de nouveaux objectifs afin de s'adapter à un cadre réglementaire en constante évolution. Par exemple : suites du Grenelle de l'Environnement, la mise en place de la Trame verte et bleue...

Ce colloque veut mettre en perspective les évolutions des pratiques des opérateurs, les relations nouées avec les associations et l'adaptation de tous pour plus d'efficacité. Opérateurs et associations présenteront des exemples d'actions innovantes qui témoignent de l'intérêt de cette démarche commune. Au cœur de ce colloque qui fera le bilan des 10 ans du CNA, quelques temps forts seront présentés :

- aménagements de plateformes pour l'accueil de cigognes et balbuzards pêcheurs sur des pylones RTE
- démarche d'évaluation par la LPO des actions en faveur de la biodiversité d'ERDF
- bilan du mécénat de compétences lancé par les opérateurs ERDF et RTE afin de faciliter les relations entre les opérateurs de réseaux d'électricité et les acteurs de la protection de la nature.



Informations complémentaires

<http://cna-oiseauxetligneselectriques.fr>
consulter le programme et les horaires

Lieu : Société Nationale d'Horticulture de France/ 84 rue de Grenelle Paris 7è

Contacts

Yvan Tariel

LPO Mission rapaces
06 14 38 34 43

Carine Brémond

Attachée de presse
06 34 12 50 69